

Vols de ciboire à répétition

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Communication P](#), [Culte divin](#), [Eglise en France](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#)

Date : 9 février 2015



Communiqué du diocèse de Belley-Ars, signé par le père **Frédéric Pelletier**, Vicaire général, **Violaine Savereux**, Responsable du Service Diocésain de l'Art Sacré, et **Guilhem Duval**, Délégué Episcopal à l'Information :

"Vendredi 6 février 2015, les paroissiens de Neuville-les-Dames, dans le groupement paroissial de Châtillon-sur-Chalaronne, ont découvert que le tabernacle de l'église Saint-Maurice avait été fracturé, et que le ciboire (coupe qui contient les hosties) qu'il contenait avait été dérobé. Le même soir, les paroissiens d'Ambronay ont remarqué eux aussi le vol d'un ciboire à l'église Notre-Dame.

Samedi 7 février, à Vonnas a été constaté le vol de deux ciboires de l'église Saint-Martin. Dimanche 8 février, à Jujurieux (groupement paroissial de Pont-d'Ain), les fidèles ont découvert qu'un autre ciboire avait été dérobé dans l'église Saint-Etienne.

Dans ces quatre cas, les hosties consacrées n'ont pas été dérobées, mais abandonnées sur place.

Enfin, le samedi 7 février, le curé de Montluel a découvert que le ciboire et les hosties de la

collégiale Notre-Dame-des-Marais avaient été volés.

Ce vol intervient après une série d'autres vols, de profanations et de dégradations qui ont eu lieu au cours des derniers mois dans les églises du diocèse : vols d'objets et de statue dans l'église de Seyssel en octobre 2014 ; vol des ciboires et des hosties consacrées dans les églises de Saint-Jean-de-Niost et de Sainte-Julie en octobre 2014, et de Saint-Etienne-du-Bois en novembre 2014 ; dégradations à Saint-Maurice-de-Beynost le 11 janvier 2015.

Les communes concernées par ces vols, propriétaires des églises et de certains ciboires dérobés, ainsi que les paroisses, propriétaires des ciboires récents (acquis après 1905), ont porté plainte auprès de la Gendarmerie.

Un inventaire complet des objets de ces églises a été réalisé grâce au partenariat entre le Service Diocésain de l'Art Sacré et le Conseil Général de l'Ain (Conservation des Antiquités et Objets d'Art de l'Ain). Le signalement précis des objets dérobés et leurs photographies ont immédiatement été transmis à la Gendarmerie Nationale, ce qui permet aux services de lutte contre le trafic des biens culturels de les rechercher activement et d'effectuer une veille intense pour empêcher leur revente.

L'Église catholique dans les Pays de l'Ain déplore que des objets sacrés, comme des ciboires ou des tabernacles, soient volés ou dégradés. Elle regrette le manque de respect des auteurs de ces actes, qui s'en prennent à des ciboires, chers à la communauté paroissiale, mais aussi à l'ensemble des habitants de communes dont ces objets sont le patrimoine. Elle les assure tous de sa compassion et de sa prière fraternelle.

Mais les catholiques sont surtout profondément choqués par le vol des hosties consacrées. Ces hosties, consacrées par les prêtres au cours de la messe, sont pour eux le Corps du Christ, la présence réelle de Jésus. Ce vol est donc pour les communautés chrétiennes une profanation d'une extrême gravité. Quelles que soient les intentions des auteurs de ces actes, rien de plus offensant ne peut être commis contre Dieu, contre la foi chrétienne et contre la communauté catholique.

L'Église invite chaque chrétien à prier pour le pardon et le repentir de ceux qui ont commis ces actes. Que cette épreuve soit, pour tous les chrétiens, l'occasion de professer leur foi en Jésus-Christ, réellement présent dans ces hosties consacrées.

*Comme le prévoit le droit de l'Église, l'église de Montluel est fermée au culte. Elle ne pourra être ouverte que lorsque Mgr **Pascal Roland**, ou un prêtre qu'il délèguera, viendra célébrer une messe de réconciliation et de réparation ; elle aura lieu le vendredi 13 février 2015 à 19 h 00. A cette occasion, le Saint-Sacrement (les hosties consacrées) sera remis dans le tabernacle."*